CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E120487** **VALABLE JUSQU'AU** **25/07/2027**

ÉDITÉ LE 10/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1996

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE PUY EN VELAY 1996B00177

Siret : 409 220 787 00017

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 82 02067

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 00491580 / 142283351074

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 00491580 / 142283351074

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : ENTREPRISE ORFEUVRE

20 AVENUE DE LA PAUSE
FAY LA TRIOULEYRE
43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE

Téléphone : 06 24 26 70 38 **Fax :**

Portable : 06 24 26 70 38

Responsabilité légale :
ORFEUVRE GASTON GÉRANT

Site Internet : http://www.orfeuvre-charpente-menuiserie.fr

E-mail : contact@orfeuvre.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 721 505 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	4	20/07/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	3	21/09/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/06/2026 09:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E120487** **VALABLE JUSQU'AU** **25/07/2027**

ÉDITÉ LE **10/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1996
Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE PUY EN VELAY 1996B00177

Siret : **409 220 787 00017**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 82 02067
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 00491580 / 142283351074
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 00491580 / 142283351074

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE ORFEUVRE**

20 AVENUE DE LA PAUSE
FAY LA TRIOULEYRE
43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE

Téléphone : 06 24 26 70 38 **Fax :**
Portable : 06 24 26 70 38

Site Internet : http://www.orfeuvre-charpente-menuiserie.fr
E-mail : contact@orfeuvre.fr

Responsabilité légale :
ORFEUVRE GASTON GÉRANT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	20/07/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	21/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	21/09/2023
o Fenêtres de toit	20/07/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	20/07/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	20/07/2023
o Isolation des combles perdus	20/07/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/06/2026 09:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.